



Communiqué rythmes scolaires SNUDI FO 49:

A Angers , le 9 novembre 2017

Dans un article publié le 28 septembre dernier « *Grand flou autour des rythmes scolaires* », Monsieur le Maire d'Angers indique qu'il attend les orientations de l'État au sujet des dotations de financement des activités périscolaires. Il se dit favorable au maintien des « 9 demi-journées » de classe.

S'il refuse de faire payer les TAP aux parents d'élèves, il sous-entend qu'il serait prêt à engager le budget municipal pour maintenir les TAP et soutenir ainsi la politique de territorialisation de l'école.

La territorialisation est encore réaffirmée avec la remise à l'ordre du jour des jardins d'éveil, structures municipales ou privées, dont les objectifs pédagogiques sont loin d'atteindre ceux de l'école maternelle. Le gouvernement envisage de modifier les missions des ATSEM en leur imposant un « rôle éducatif et d'assistance pédagogique des enseignants ». On pourrait se réjouir de la reconnaissance de l'importance de la présence d'une ATSEM dans une classe maternelle, mais le gouvernement crée en fait les conditions au transfert de la prise en charge des élèves des écoles maternelles par les municipalités.

Conscients des véritables enjeux de la réforme des rythmes scolaires, les personnels de l'Éducation nationale avaient exprimé une vive opposition lors de sa mise en place. Les grèves avaient été massives dans toute la France. La grève avait été reconduite plusieurs jours sur la Ville d'Angers... Une enquête nationale réalisée par le syndicat majoritaire de la profession a fait état d'un rejet de cette territorialisation de l'École par 80 % des enseignants !

Il existe aujourd'hui plus de 160 organisations de la semaine scolaire différentes dans notre département ! Les TAP sont plus ou moins payantes, plus ou moins de qualité aussi, selon les « territoires » et leurs moyens....

En cette rentrée, 43 % communes en France ont voté le retour à 4 jours sur 36 semaines et l'abandon des TAP. Les emplois précaires dédiés aujourd'hui au périscolaire pouvant par ailleurs être renouvelés en emplois statutaires pour des temps périscolaires de qualité les mercredis.

Le SNUDI-FO demande le retour aux 4 jours dans toutes les écoles publiques de France et donc sur la Ville d'Angers, l'abrogation des décrets Peillon, Hamon, Blanquer... **pour l'École publique républicaine gratuite, l'école pour tous, une éducation qui reste nationale et égalitaire. Une pétition est en cours de signature dans les écoles.**

Pour le SNUDI FO 49

La secrétaire départementale

Magali Lardeux